

Rennes, le 16 décembre 2024



La Formation Spécialisée s'ouvre à l'heure où le pays est plongé dans une crise démocratique majeure, sans gouvernement, et surtout dans une optique affichée par l'ancien gouvernement Barnier de dégrader encore les conditions de travail des fonctionnaires, boucs émissaires de la faillite économique du macronisme.

La CGTPJJ tient à rappeler que les conditions de travail à la PJJ sont désastreuses par manque de moyens, aggravées par une gestion calamiteuse de l'administration amenant notre organisation syndicale à réclamer la démission de la Directrice de la DPJJ. La CGTPJJ réclame le rapport de l'Inspection Générale de la Justice à ce sujet.

Constante dans ses principes et ses revendications, et dans la perspective de la nomination d'une nouvelle Direction, la CGTPJJ a déposé un droit d'alerte en date du 19 novembre et une reconnaissance de la pénibilité au travail argumentée dans le communiqué du 12 décembre.

Nous sommes intervenus encore très récemment (le 26 novembre) en vous adressant une alerte avec droit de retrait pour couvrir les agents en situation de danger grave et imminent à l'UEHC de la Roche-sur-Yon, tandis que la Direction Territoriale 44-85 a fermé les yeux sur une précédente alerte de l'équipe le 5 novembre.

La CGTPJJ continuera d'assumer son rôle de protection des agents et d'assurer un lien permanent avec vos services de la DIR au sujet de la Santé Sécurité au Travail. Il est utile de rappeler que l'année 2024 a également été marquée par un conflit important entre les OS et l'Administration qui n'a pas voulu entendre les nécessités d'allègement de charge de travail pour les représentants syndicaux. Cette situation a conduit à des boycotts d'instances et à un dialogue social très dégradé. La CGT PJJ a malgré tout continué de travailler et d'œuvrer pour garantir la défense des agents(tes) sur les dossiers de fond.

C'est bien à travers cette collaboration qu'un vade-mecum sur les absences pour raisons de santé a vu le jour, et nous souhaitons continuer de porter nos sujets à la Formation Spécialisée pour le respect des droits des agents et l'amélioration des conditions de travail.

Face à vous, monsieur le président de la Formation spécialisée de la DIR Grand-Ouest, c'est donc remplis de cette énergie pour faire évoluer les choses que nous nous présentons, avec la ferme détermination de faire entendre les droits à la santé et à la sécurité des agents dans leur quotidien de travail.

Ainsi, présents ce jour, nous dénonçons d'ores et déjà :

- Les horaires de travail en dehors des horaires légaux dans le cadre de la MEAT, avec un focus particulier sur les perspectives inacceptable de la MEAT entre Coutances et Cherbourg.
- L'épuisement généralisé des professionnels de milieu ouvert depuis le CJPM.
- Le travail isolé de nuit, en hébergement et en milieu ouvert (déplacements tardifs).
- Le fiasco des accompagnements aux comités médicaux pléniers pour lesquels aucune compensation n'est réfléchie pour les élus, et dont aucun bilan n'est fait au bout de presque deux ans d'exercice.
- La tendance généralisée « d'inviter » hors de tout contexte disciplinaire des agents à « s'expliquer » sans leur donner le motif, et sans informer du droit à être accompagné, faisant planer le spectre de la sanction de plus en plus prégnant.

La CGTPJJ œuvre pour un service public de qualité et respectueux de ses agents à tous les échelons de l'administration.